



Procès-verbal

Date : Le 21 juin 2021
Endroit : Par vidéoconférence – Zoom
Rédigé par : Josée Martel

Objet : Rencontre CRT – Regroupement des professionnels

Présents :

Henry Gagné	Jonathan Lord
Marie-Claude Provencher	Daphné Brunette
Josée Lévesque	Chantal Marcotte
	Jean Audet

Absents :

1.	Adoption de l'ordre du jour : 14 h 04	Suivis à faire	Échéancier
2.	Comité spécial – Service des arts Une rencontre est prévue au début du mois de juillet avec Jonathan Lord, Chantal Marcotte et la nouvelle directrice, Josée Bellemare.		
3.	Grief PRO-1905-01 Suivant les discussions entre les parties, l'Employeur confirme que trois (3) congés mobiles seront accordés aux salariées visées par le grief. L'Employeur fera parvenir au Regroupement la liste des personnes visées. Le Regroupement demande à ce que la période pour écouler ces trois (3) jours de congé mobile soit jusqu'au 31 décembre 2022.	<i>L'Employeur fera la vérification et soumettra l'acte de règlement révisé au Regroupement.</i>	

4.	Surcroît de travail – Graphiste, Service des communications L'Employeur enverra un projet de lettre d'entente au Regroupement.		
5.	Vacances antérieures/Banque COVID Le Regroupement demande un suivi concernant le transfert des banques de vacances qui n'a pas été fait correctement, afin de répondre aux questions des membres lors des assemblées qui débiteront dans les prochains jours. L'Employeur mentionne que la convention collective a été appliquée et le transfert dans la banque COVID a été effectué pour ceux qui se seraient vu perdre des vacances suivant l'application de la convention collective.	<i>Le Regroupement en discutera en assemblée et fera un retour à l'Employeur.</i>	
6.	PAE L'Employeur mentionne que d'autres Syndicats ont fait mention des problématiques avec le PAE. Les insatisfactions ont été apportées auprès du fournisseur. L'Employeur propose d'inviter Roch Martineau à un prochain CRT si nécessaire. Le Regroupement en fera part à l'Employeur si des membres se manifestent à ce sujet lors des assemblées.		
7.	Nouveau conseiller RT L'Employeur informe le Regroupement que le conseiller Hermann Abdou se joindra aux prochains CRT. Son rôle sera de fournir un appui à Jonathan Lord. Le Regroupement veut s'assurer de la continuité des dossiers et que Jonathan Lord demeure la personne-ressource principale.		
8.	Varia A. <u>Heures d'été</u> Le Regroupement demande un suivi, afin de pouvoir répondre aux membres lors des assemblées qui débutent ce soir. L'Employeur indique ne pas avoir été en mesure d'apporter le sujet au comité des directeurs, mais que le sujet est toujours à l'ordre du jour. L'Employeur suggère d'envoyer un libellé sous forme de note de service de la part de la direction des ressources humaines ou de la DGA à l'attention de tous les directeurs, afin qu'ils puissent discuter avec leurs gestionnaires concernant		

	l'application des heures d'été. Les directeurs pourront en cas de besoin, communiquer avec Chantal Marcotte et/ou Jean Audet. Le Regroupement demande d'agir rapidement. B. <u>SUDD</u> Le Regroupement dénonce une situation très préoccupante par les employés professionnels du SUDD. Les parties doivent discuter de la situation.		
9.	Fermeture de la séance : 15 h 30.		